

La gestion des pelouses

Dans le cadre de Regain chacun.e a pris la décision de ne pas avoir dans son jardin un « green » à l'anglaise, ou un « gazon de golf », mais de mettre en place des pelouses permettant de partager ces espaces avec une diversité d'espèces animales et végétales qui peuvent y trouver refuge et accomplir les phases nécessaires à leur cycle de vie. Nous essayons aussi de faire en sorte que ces aménagements soient également compatibles avec les usages domestiques et un aspect paysager harmonieux du jardin.

Mais entre la théorie pour des espaces de pelouse accueillante pour la faune et la flore et la réalité concrète de la réalisation intégrant les contraintes techniques et les multiples usages des espaces du jardin, il est souvent difficile de trouver un rythme de gestion satisfaisant sur le moyen terme. Le document ci-dessous tente de faciliter les choix qui se présentent en détaillant une démarche et une réflexion intégrative des composantes nécessaires pour tendre vers une gestion équilibrée et satisfaisante pour tous, humains et non humains. Ce document est le support de l'atelier qui s'est déroulé lors de la première journée Regain à Moëlan-sur-Mer en 2025.



L'atelier « gestion des pelouses »

Le principe de l'atelier était d'ouvrir une discussion sur les questions qui se posent aux participants pour l'entretien, les techniques, en commençant par un tour de table où chacune et chacun présente ses retours d'expériences, et ouvre ainsi des questions qui sont débattues ensemble, pour aller vers des réponses satisfaisantes.

En appui à ces discussions, les définitions, éléments de base, et quelques principes sont présentés, en se basant sur un schéma de principe d'un jardin type dans lequel sont figurés les différents cas de figure d'utilisation de l'espace et des options pour combiner potentiel pour la biodiversité, facilité de gestion, esthétique et contraintes techniques.



Quelques définitions : on gardera le terme de **gazon** dans sa définition classique du « gazon anglais » uniquement composé de graminées et tondu très régulièrement, on parlera de **pelouse** dans le cas de zones d'herbes majoritairement sur lesquelles est menée une tonte différenciée. Plusieurs types de **pelouses (rase, fleurie, naturelle)** sont possibles. La **prairie** est un terme utilisé pour des espaces naturels d'herbe haute plus ou moins fleuries, fauchés uniquement une à deux fois par an. On parlera de **prairie fleurie** dans le cas de zones qui après la préparation de la terre comme un gazon sont plantées non de graminées plantées uniquement d'espèces à fleurs annuelles, bisannuelles et vivaces. Trois strates composent une pelouse. La **strate hypogée**, composée de la microflore et de la microfaune du sol ; la **strate muscinale**, constituée de mousses, lichens et plantes couvre-sol ; la **strate herbacée**, regroupant des graminées, des fougères, des roseaux, des plantes florales et la petite végétation ligneuse.

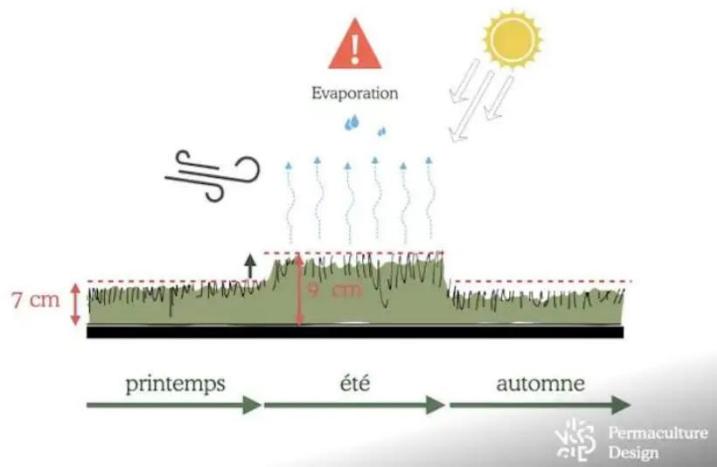


Rappel de quelques principes généraux

Les modifications des pratiques de tonte des pelouses (tonte différenciée (= tonte raisonnée), fauchage tardif) conduisent à des biotopes particuliers qui auront chacun une faune et une flore spécifique.

Augmenter la hauteur de coupe de la « pelouse classique »

Pour **préserver la biodiversité** de notre jardin ou encore **favoriser la pollinisation**, on ne coupe pas la pelouse à ras. Il est recommandé de laisser **entre 6 et 12 cm de hauteur** pour une pelouse en pleine santé. De plus, cela évitera également que la pelouse ne s'assèche trop vite au moment des grandes chaleurs. Il est conseillé de modifier cette hauteur en fonction des saisons et d'espacer les tontes voire ne pas tondre pendant les périodes de sécheresse.



Adopter le bon sens de tonte

Toujours tondre un espace **du centre de celui-ci vers l'extérieur et non l'inverse**. Ce principe est **fondamental pour préserver un maximum d'espèces animales**.

Exporter les produits de tonte pour appauvrir la terre

La plupart des pelouses sont trop riches en azote, pour une plus grande diversité de plantes, il est très conseillé de privilégier l'export des produits de tonte (et donc éviter le mulching).

Réutiliser les déchets de tonte

- . Remplir le bac à compost avec l'herbe coupée mélangée à des débris de taille d'arbustes.
- . Pailler les massifs ou le pied des haies. Dans ce cas seulement, la laisser sécher un peu deux ou trois jours et n'épandre que des couches fines (5 cm maximum) pour éviter la pourriture.

Tondre toujours avec des lames bien affutées

Une lame affûtée coupe les tiges, une lame émoussée, les déchiquette, rendant la repousse plus difficile et la plante vulnérable (le bout des tiges devient plucheux et jaune).

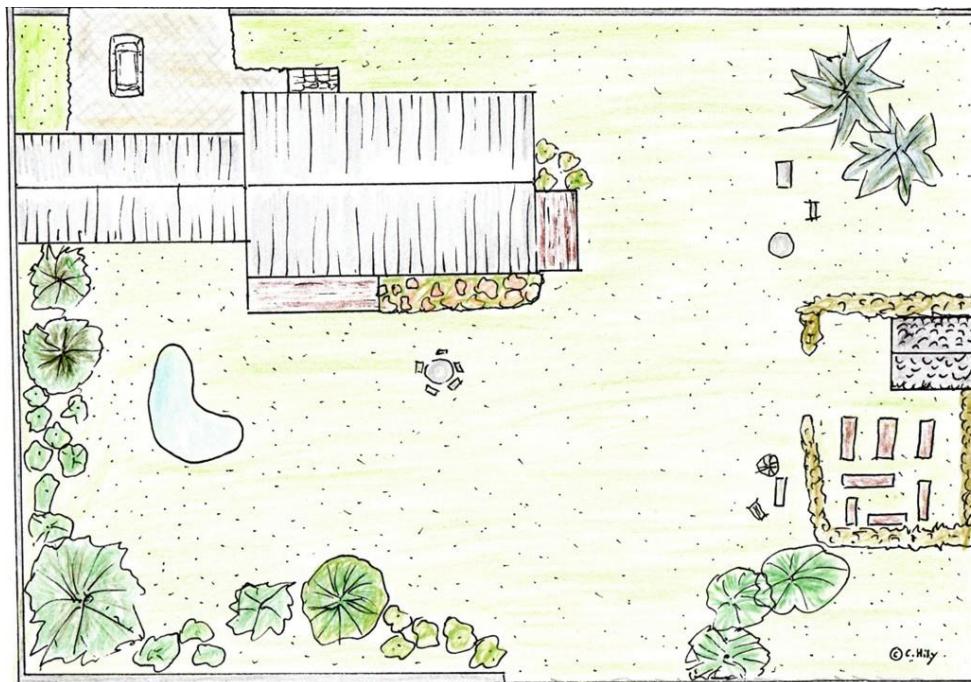


La gestion des pelouses une réorganisation des espaces du jardin dédiés à une végétation basse

La première étape est de faire ou refaire un plan de son jardin en identifiant le potentiel pelouse par rapport aux autres éléments, massifs, potager, grands arbres, mare, libre évolution, haies, allées gravillonnées, ...

Le « potentiel pelouse » :

Le potentiel pelouse est l'ensemble des zones où l'on souhaite maintenir une végétation relativement basse, non arbustive ou arborée.



Le « potentiel pelouse »

L'ensemble de la surface non stabilisée du jardin sans les arbres et arbustes, massifs fleuris, plate-bandes et mare.

Correspond à la zone tondue régulièrement dans les jardins « classiques ».

1 – Les pelouses courtes

A - Zones de circulation prioritaire : allées et cheminements fixes et semi-fixes

B - Zones de loisir

Loisir ras (jeux, apéritifs et barbecue...)

Loisir mi-haut (détente, lecture)

C - Zones de bordure nette

Bandes de « propriété » (limites voisinage, bord de route...)

Accès et transition (bordure de potager, terrasse, aménagements divers)

2 – Les pelouses hautes

- A - Zones à tonte différenciée
- B - Zones de fauchage tardif
- C - Zones de pelouse fleurie
- D - Zones de prairie fleurie

3 – Les zones peu fréquentées

- A – Zones plantées : Elles seront traitées selon leur type : ombragées et/ou humides, ensoleillées et/ou sèches, zones de transition basse des haies, etc...)
- B – Zones de libre évolution

Tous ces éléments constituent la pelouse tondue régulièrement dans les jardins « classiques ». Le principe est donc de bien identifier ces éléments pour définir les espaces qui leur seront dédiés et pour adapter à chacun d'eux un mode de gestion compatible à la fois à leur usage au fil de l'année et leur potentiel de biodiversité.



1 - Les pelouses courtes

A : Les zones de circulation prioritaire (équivalent des allées) : cheminements, accès et transitions (bordures de potager, de terrasse, d'aménagements divers).

Tailler court fréquemment les deux premières années, et une flore adaptée se mettra en place. Exporter les produits de coupe pour appauvrir le sol. Préférer les courbes pour les cheminements : ce sera plus esthétique et naturel, et **beaucoup plus facile pour manier la tondeuse**. Une fois la végétation adaptée, la fréquence de tonte diminue, une fois tous les deux mois est probablement largement suffisant. Il est souvent préférable d'enrichir en gravier et sable les zones de cheminement principales pour plus de stabilité et de drainage, plus praticables en période pluvieuse. Cela va favoriser le potentiel pour la nidification des petites abeilles sauvages solitaires qui creusent un mini terrier dans les zones courtes et sèches au printemps-été.

Laisser faire la nature : pâquerette champêtre, pissenlit, plantain, sagine, lotier, trèfle blanc, vont se mettre en place progressivement, on peut bien entendu accélérer cette tendance en griffant les graminées en place pour y semer ces espèces.

<https://www.salamandre.org/article/les-super-pouvoirs-de-la-paquerette/>

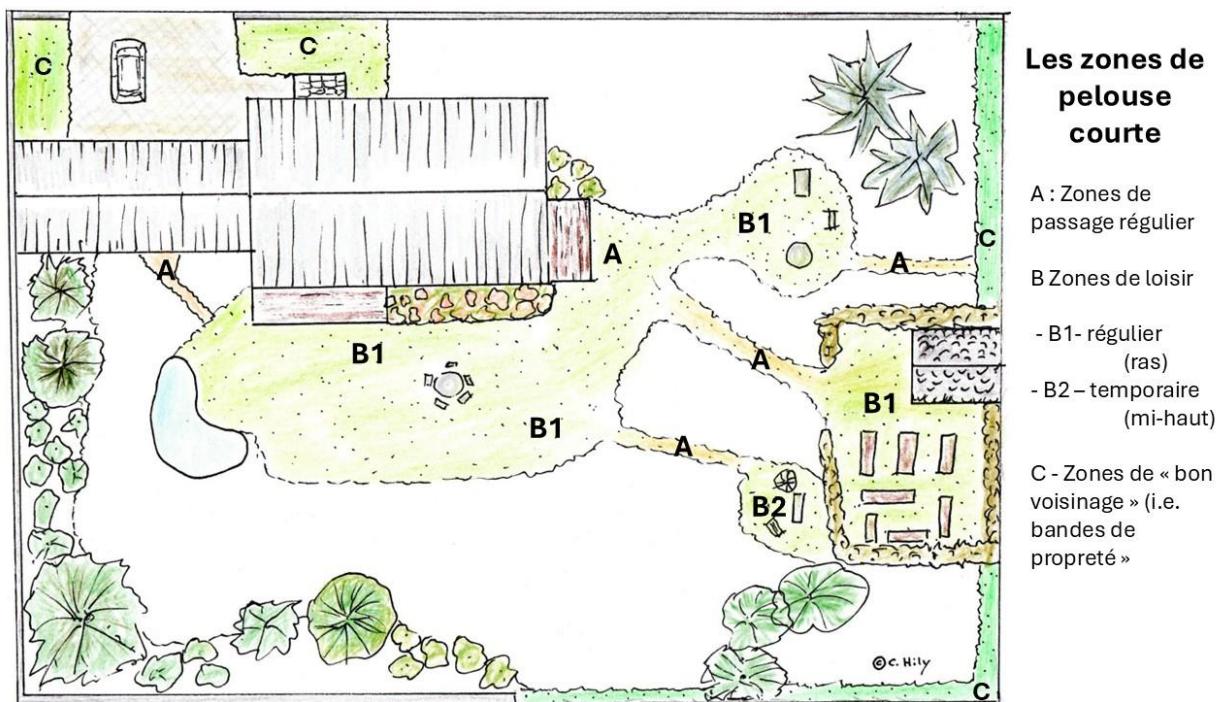
Pissenlit : <https://www.youtube.com/watch?v=gVgyiE39Alc>

B - Les zones de loisir à piétinement régulier

Ce sont des surfaces relativement grandes dédiées à une activité.

- L'espace de jeux des enfants
- L'endroit pour faire son yoga
- L'aire de pique-nique assis dans l'herbe
- L'endroit pour accueillir de façon conviviale les apéros et les repas estivaux
- La place pour caler son transat et bronzer à l'abri des regards ou lire un bon bouquin...

La tonte (fréquence et hauteur de coupe) sera adaptée à l'activité (saison, intensité du piétinement), elle sera cependant assez régulière et courte pour favoriser les plantes à rosace courte au détriment des graminées (*pâquerette, plantain, pissenlit, porcelle enracinée, lotier...*). Peu à peu la fréquence de ce maintien court pour le cheminement diminuera avec la dominance de ces espèces qui restent plus naturellement courtes. Seule l'observation permet de décider du moment et de la fréquence des tontes.



C – Les zones de bordure nette

- Les bandes de « propriété »

Pour des raisons de bon voisinage, on peut avoir à mettre en place des « bandes de propriété » à maintenir bien tondues en bordure de notre terrain, là où celui-ci jouxte le terrain des voisins sans autre séparation qu'un grillage par exemple. En effet, beaucoup de personnes voient encore d'un mauvais œil les terrains qui ne sont pas entièrement tondus à ras. Les discussions à ce sujet pouvant vite s'envenimer ou devenir interminables, autant s'épargner cette peine et dégager une « bande de

propreté » d'une à 2 largeurs de tondeuse sur les zones limitrophes pouvant poser problème avec les voisins de la « vieille école » et peu tolérants. Les bandes de propreté, en bordure de terrain ou de maison, peuvent aussi être exigées par certaines communes ou lotissements pour des raisons de sécurité. Une bande bien nette met en évidence côté rue que le jardin n'est « pas abandonné », et suggère ainsi que les secteurs d'herbes hautes que l'on peut apercevoir, sont le fait d'une volonté de gestion autre, et non pas une absence d'entretien du jardin, avec l'appui du panneau Regain en évidence !

2 - Les pelouses hautes

A - Les zones à tonte différenciée (coupe deux à trois fois par an) en mosaïque évolutive

Il s'agit de maintenir une pelouse haute ou mi-haute en espaçant les tontes, pour laisser se développer les plantes constitutives de la pelouse en place. Trois à quatre tontes annuelles seront suffisantes pour maintenir les espèces en place et rester sur un mode de fauche classique de type tondeuse, ou à la faux pour les puristes. Le point clé est de laisser fleurir et grainer les fleurs de printemps qui se succèdent de mars à juin et fournissent aux insectes polliniseurs une ressource appréciable, et aux autres insectes de s'y développer. Une fauche en juin répartie en plusieurs fois (espacees d'au moins



une semaine) en gardant une hauteur de coupe de 6 à 8 cm permet de limiter les impacts sur cette faune tout en permettant l'initialisation d'une repousse estivale. Une seconde fauche, elle aussi répartie en plusieurs fois, pourra se faire en septembre, et une troisième si nécessaire en fin d'hiver avant le redémarrage de la végétation. Il n'est pas recommandé d'utiliser des tondeuses faisant du mulching qui broient à la fois les plantes et les insectes, une débroussailleuse à fil limite les impacts sur la faune par rapport aux tondeuses. Il est essentiel de toujours commencer la tonte, pour que les insectes puissent fuir vers l'extérieur de la zone à faucher soit en commençant par le centre soit en commençant par un côté de manière à ce que la faune soit repoussée progressivement vers une bande refuge qui restera non fauchée au moins pour la journée.

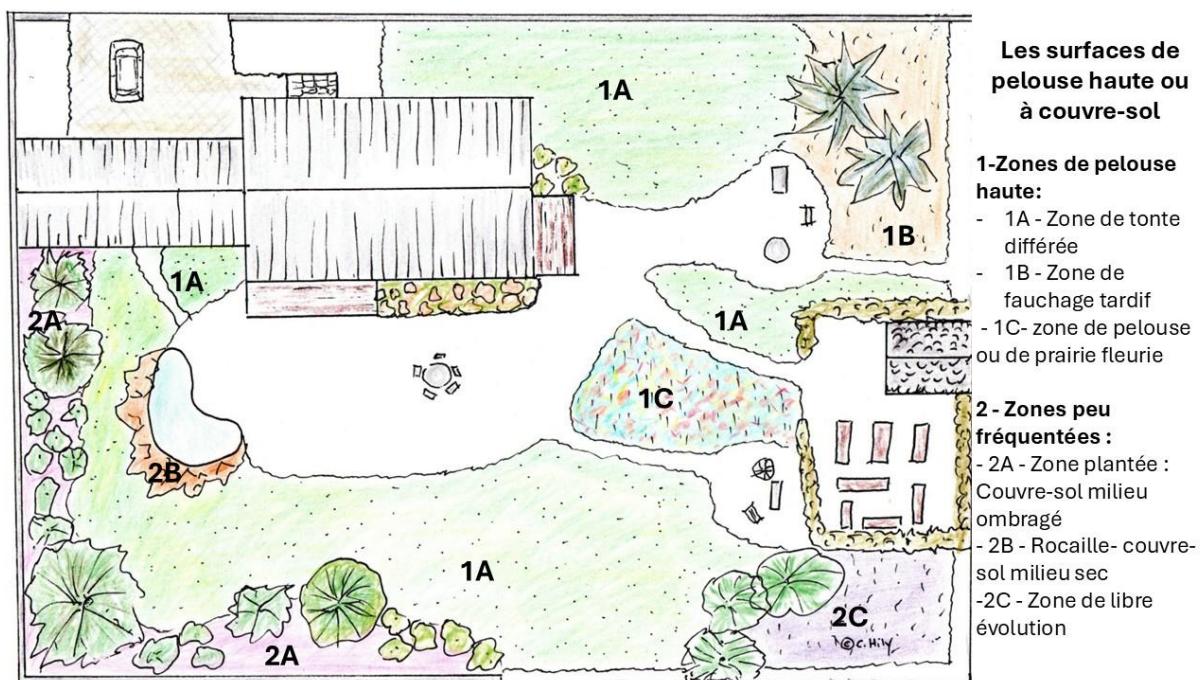


B - Le fauchage tardif

C'est une pratique complémentaire à la tonte différenciée. Comme la tonte différenciée, le fauchage tardif favorise la biodiversité et contribue à préserver l'écosystème. Son principe est simple : laisser les plantes sauvages faire leur cycle complet jusqu'à la graine. Elles restent donc présentes plus longtemps dans l'environnement, structurent bien le sol avec leur racine, favorisent l'infiltration des pluies et conservent bien l'humidité en cas de fortes chaleurs. En faisant leur cycle complet, elles passent également par plusieurs stades (jeunes pousses, fleurs, fruits/graines) qui contribuent, chacun à leur manière, à nourrir ou servir de refuge à une grande diversité d'insectes ou d'animaux.

Laisser grainer ces plantes sauvages permet en plus le renouvellement annuel de la prairie en maintenant la diversité de cette flore (fleurs, graminées, etc...) et aussi la diversité des insectes dont le cycle de vie est lié à ces plantes « hôtes ».

Quand pratiquer le fauchage tardif ? Il se réalise **une seule fois dans l'année**. La période idéale ne fait pas consensus. Certains préconisent la **fin d'été** ou le **début de l'automne**. D'autres **la fin de l'automne ou de l'hiver, voire le tout début du printemps**. Chaque période a ses avantages et inconvénients. La fauche tardive de fin d'été/début d'automne facilite la fauche par les engins de type tondeuses et facilite la reprise progressive de la végétation au tout début du printemps. Par contre elle est défavorable à la faune qui a pondu ses œufs dans les tiges creuses des hautes herbes, aux larves qui se sont installées dans la matte végétale, et diverses situations d'accumulation de matière sèche propice à l'hivernage de nombreuses espèces. Les produits de la tonte peuvent rester sur place quelques temps de manière à minimiser l'impact sur cette faune. Une fauche à la fin de l'hiver ou début du printemps aura facilité la survie hivernale de nombreuses espèces sous forme d'œufs, de larves mais aussi d'adultes. Pour maximiser cette survie hivernale, la fauche se fera de préférence en mars. Mais elle sera plus difficile à réaliser avec une matte végétale épaisse et humide, et une débroussailleuse sera probablement nécessaire. La reprise de végétation sera bien entendu



retardée par rapport aux surfaces tondues en automne. L'idéal est peut-être de réaliser une fauche automnale sur une partie de la surface et terminer en mars pour la seconde partie. On pourra alterner ces deux options en inversant les surfaces l'année suivante.

C - Les zones de pelouse fleurie

La pelouse fleurie créée de toute pièce

Mélange de graminées et de plants divers comme du trèfle blanc, des pâquerettes.

La pelouse fleurie enrichie en fleurs créée sur une pelouse existante

L'année avant : tondre le gazon fréquemment et exporter le produit de fauche. A l'automne griffer le sol avec un scarificateur et dégager des petites zones de terre nue en retournant le sol à la fourche bêche. Semer sur du terreau, dans les trous de l'herbe, sur les taupinières étalées...

Quelques espèces : brunelle, dactyle aggloméré, gaillet jaune, lierre terrestre, lotier réticulé, minette, pâquerette, paturin annuel, pissenlit, plantain lancéolé, primevère, trèfle, véronique, violette (+ Zones de bulbes printaniers). Tonte à plus de 6 cm de hauteur après les fleurs de printemps (fin mai-début juin), puis en automne.

La pelouse fleurie maigre

Appauvrir le sol en tondant et en enlevant une couche de terre arable. Il est possible de bâcher quelques mois avant la mise en route du chantier. « Enrichir » le sol de sable et gravier. Semer en automne ou début du printemps.

Gestion : en tonte différenciée, avec si souhaité, des cheminements ras ou zones de différentes hauteurs. Ne pas faucher toute la surface en une fois, réaliser des mosaïques.

D - Les zones de prairie fleurie

Sous ce terme on ne parle pas ici de prairies naturelles des campagnes, ou des alpages mais de zones de jardin semées et gérées spécifiquement pour développer un ensemble d'espèces à fleurs, pour certaines autochtones, mais aussi issues de grainetiers souvent sous forme de sacs de mélanges de graines de plusieurs dizaines d'espèces, annuelles et vivaces. Les prairies fleuries préfèrent les sols pauvres et non fertilisés qui se trouvent à des endroits ensoleillés. Il n'est donc pas conseillé de les semer sur des sols ayant servi de pelouse auparavant. Il faut appauvrir la terre au maximum avant, en ayant, pendant au moins une année, tondu fréquemment la surface prévue en exportant les produits de tonte, voire en enlevant les

premiers centimètres de terre (utilisés ailleurs au jardin) pour l'appauprir si on se trouve dans un terrain très riche en azote.

Retourner la terre et la préparer comme un gazon normal, semer soit en septembre-octobre, soit mars-avril. Les prairies fleuries sont en général des mélanges pluriannuels qui fleurissent seulement à partir de la deuxième année. Selon l'emplacement, chaque prairie fleurie développe une variété d'espèces particulières. Mais la banque de graines du sol va déjà également pouvoir germer, l'idéal est de semer des graines de fleurs sauvages récoltées soi-même ou achetées.

Entretien lors de la 1ère année : Aucun arrosage ni sarclage nécessaire. Lorsque la pelouse a atteint environ 40 cm, tondre à une hauteur de 8-10 cm. Éliminer les déchets de la surface. Il est cependant préférable d'arracher certaines indésirables comme les rumex ou certains chardons (voir les préconisations communales pour certaines plantes indésirables ou envahissantes).

Entretien à partir de la 2ème année : La prairie fleurie n'est généralement tondues qu'une seule fois après la floraison, en fin d'été, elle atteint jusqu'à 1 m de haut. Cependant selon le type de prairie fleurie, il peut y avoir jusqu'à 3 tontes par an à une hauteur de 8-10 cm. La fauche doit être réalisée sans broyage. Il conviendra de laisser les produits de coupe quelques jours pour les graines et les insectes puis les enlever. Comme pour d'autres types de couverture végétale, il est conseillé de ne pas faucher toute la surface d'une seule fois mais l'étaler sur plusieurs jours, semaines ou mois pour favoriser certaines floraisons et minimiser les impacts sur la faune associée en laissant des zones refuges.

La première tonte est menée idéalement après la floraison des marguerites, c'est-à-dire de début à mi-juin. Les plantes coupées doivent être séchées sur place pendant 2 à 3 jours en les retournant plusieurs fois puis enlevées (foin). Ainsi, les graines de fleurs tombent au sol et la biodiversité demeure pendant de nombreuses années. On obtiendra la plus grande variation d'espèces si le moment de la 1ère coupe est choisi différemment chaque année (de début juin à fin juillet environ). Ne nécessite ni engrais ni arrosage par temps chaud.

Quelques espèces à prévoir : Pour les graminées : avoine des champs, brome érigé, fétuque ovine fétuque rouge et du Léman, paturin des prés, trisète jaunâtre. Pour les plantes à fleurs : carotte sauvage, centaurée, crépide, Knautie des champs, mauve, marguerite, œillet des chartreux, origan, pimprenelle, sauge, scabieuse, silène, vulnéraire...

3 - Les zones peu fréquentées

Elles sont peu ou pas piétinées, elles ne nécessitent donc pas ou peu d'entretien. Le choix sera soit de laisser faire la nature, en libre évolution pendant plusieurs années, soit de végétaliser ces espaces avec des plantes couvre-sol adaptées à l'exposition et la nature du sol.

A - Zones plantées

- Les zones très ombragées

On remplacera le gazon par des couvre-sol adaptés à l'ombre et souvent l'humidité. Pendant la période de développement des plants, on veillera à privilégier ceux-ci par rapport aux

graminées (un paillis de BRF pourra être très utile lors de cette phase d'extension).



Quelques espèces intéressantes :

Le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*), le lierre couvre-sol (*Hedera algerian Bellcourt*), l'helxine (*Helxine soleirolii*), la sagine (*Saginaria subulata*), la petite pervenche (*Vinca minor atropurpurea*).

Ne pas oublier les mousses comme le **polytric commun** (*Polytrichum commune*) mais aussi toutes les autres mousses qui ne nécessitent aucun entretien et maintiennent naturellement un harmonieux tapis vert dans les zones les plus ombragées sèches ou humides.

- Les zones très ensoleillées et au sol pauvre, peu piétinées, rocailles

De nombreuses espèces sont disponibles pour ce type de milieux. On privilégiera les espèces mellifères qui bien souvent sont aussi très florifères et parfumées et à la végétation harmonieuse. Elles ne nécessitent quasiment aucun entretien. Désherber régulièrement au départ pour privilégier leur extension. Thym serpolet (*Thymus serpyllum*), thym tapissant (*Thymus praecox*), sedum (orpin brulant) (*Sedum acre*) et autres sedums, cotonéaster rampant, saponaire (*Saponaria ocymoides*), campanule des murets, sagine (*Sagina subulata*) (pousse lente au début), Géranium *macrorrhizom* Spessart....

B - Les zones en libre évolution

Si on ne fauche pas les zones de fauchage tardif pendant plus d'une année on considère qu'elles sont en libre évolution. Elles vont redevenir vraiment sauvages et évoluer vers la forêt qui est le stade ultime, le « climax » de la succession écologique en climat tempéré. Ces zones

vont donc peu à peu voir se développer des espèces végétales ligneuses, tout d'abord des saules, des arbustes pionniers jusqu'aux grands arbres de forêt. Ces jeunes arbres sont, au départ, protégés par la strate broussailleuse qui va se développer dès la deuxième année. Il conviendra de cerner clairement cet espace par un « contourage » de tonte pour éviter d'une part de se trouver confronté à des problèmes de voisinage, mais aussi de se trouver avec des difficultés de gestion des bordures, en particulier avec l'extension rapide des ronces, des saules ou des prunelliers. Il conviendra de surveiller l'installation de plantes envahissantes exotiques (lauriers palmes, herbes de la pampa...) qui vont profiter de ces espaces pour s'y développer rapidement, il sera important d'intervenir car leur contrôle deviendra vite difficile.



Quelques références

<https://dupreapanier85.e-monsite.com/pages/le-petit-coin-du-diy-2/guide-pour-une-pelouse-ecologique.html>

<https://www.permaculturedesign.fr/tonte-differentiee-raisonnee-tondre-pelouse-biodiversite/>

https://www.jardinez.com/librairie_jardin_nature_ecologie_sante_bien-etre_fr

Guide écologique du gazon et des pelouses fleuries, Auteur(s) : Elisabeth et Jérôme Jullien - Eds Eyrolles et Sang de la Terre - Collection : Le jardin écologique.

